



Mon garagiste me demande un chèque de caution

Par romu_old, le 20/07/2007 à 11:02

Bonjour,

mon garagiste a effectué un remplacement de pièces sur mon véhicule et me demande de lui faire un chèque de caution (qu'il n'encaissera pas...) de la totalité du montant. Sachant que ce montant figure sur ma facture comme somme restante à régler. En fait ce chèque lui servirait de garantie en attendant d' avoir la réponse de son fournisseur qui d' après lui devrait prendre ces pièces sous garantie.

Je voulais savoir si il a le droit de me demander ce chèque de caution correspondant a la totalité du prix des pièces?

Je voulais également savoir si j'ai le droit de lui demander des garanties écrites:

-sur le fait qu'il n'encaissera pas le chèque sans m'en informer

-Sur le fait qu'il aie bien contacté son fournisseur (ex:courrier du fournisseur annonçant la prise sous garantie du prix total ou non des pièces)

Dans l'attente d'une réponse rapide car je dois le voir aujourd'hui.

Je vous prie d'accepter mes sincères salutations.